

ÉLECTIONS CANTONALES • Scrutin du 20 mars 2011  
**Canton de Varennes en Argonne**



## *Proches de Vous*

Agé de 46 ans, argonnais de naissance, clermontois depuis 1998, Maire de Le Claon de 1989 à 2001, instituteur de 1990 à 2003 dans différentes écoles des cantons de Varennes et Clermont.

En 2004, j'ai rejoint les services du Ministère de l'agriculture où j'ai exercé en Picardie dans des missions d'ingénierie à destination des communes en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées. Depuis 2008, j'exerce à la Direction régionale de l'environnement et du logement (DREAL) de Champagne-Ardenne.

Mes missions consistent, d'une part à faire l'expertise, pour le compte du Préfet, de l'impact des projets sur l'eau et les milieux aquatiques (Urbanisme, Industrie, Agricole...) et d'autre part d'instruire les demandes de crédits européens en faveur des projets de renaturation des cours d'eau.

Jean-Marc

# DE FINANCE

*Suppléante*  
**Monique ERARD**

Agée de 57 ans, argonnaise de souche, je travaille depuis de nombreuses années auprès de la collectivité locale au service de la restauration du collège d'Argonne, je réside dans un village de la vallée de la Biesme, Le Neufour, où je suis conseillère municipale, chargée du milieu associatif.

La Solidarité, la Démocratie, l'Indépendance et la Responsabilité sont les valeurs pour lesquelles je milite.



**Mademoiselle, Madame, Monsieur,**

**Dans quelques jours, vous allez désigner le dernier Conseiller Général du canton de Varennes-en-Argonne.**

La Réforme des collectivités territoriales décidée par le Gouvernement va entraîner la suppression, en 2014, d'au moins 3 des 5 Conseillers généraux de l'Argonne meusienne. Cette même réforme va obliger les communes à se regrouper en 2013 dans des structures intercommunales dépassant les limites du canton.

Par ailleurs, la réforme de la fiscalité va réduire les moyens d'action du département et des communes. Les charges transférées aux collectivités, devront être compensées par des **prélèvements sur les ménages**.

Enfin, la Réforme des services publics s'est déjà soldée par la **perte de plusieurs centaines d'emplois publics** et marque la fin de l'aide technique de l'état en faveur des communes rurales.

Dans ce contexte difficile où il faudra **faire mieux avec moins** de moyens financiers et humains, nous nous engageons à anticiper, dès à présent, les effets que cette réforme aura sur la vie du canton.

En Argonne, seul un **partenariat fort** entre les services de l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional et les élus locaux permettra la mise en place d'un découpage cohérent et une organisation efficace de la Communauté de Communes.

**C'est pourquoi, nous souhaitons pour le canton de Varennes-en-Argonne, des actions concrètes :**

- X Etre attentif au futur aménagement et développement de notre bassin de vie,
- X Faciliter la vie quotidienne des personnes à tous les stades de la vie pour favoriser l'attractivité du canton,
- X Développer les activités économiques et valoriser les atouts de l'Argonne (forêt, agriculture, activités culturelles et récréatives...).

**Proches de Vous,** disponibles,  
nous voulons relever avec Vous le défi de l'avenir  
pour un territoire dynamique dans une Argonne plus forte !

**Dimanche 20 mars 2011,**  
**votez Jean-Marc DE FINANCE**

suppléante : Monique ERARD

10, Lotissement la Vaux Raguy 55120 CLERMONT-EN-ARGONNE • Tél. : 06.76.68.97.59  
Courriel : jmarc.definance@laposte.net

*Vu, les candidats*

